

PROVINCE DE QUÉBEC  
Centre de services scolaire des  
Hauts-Cantons

ÉCOLE SANCTA-MARIA

No 137

Procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2023 du Conseil d'établissement de l'école Sancta-Maria à 18 h 30.

Présences : Audrey Bergeron, Marie-Pier Beloin, Marie-Ève Filion, Sandra Gendron, Annie Larochelle, Jennifer Coates et Caroline Morin.

Absence : Karine Masson

Direction : Martin Thériault

**1.0 Nomination d'une secrétaire de rencontre**

Annie Larochelle agira en titre de secrétaire de la rencontre.

CET2324-001

**2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Audrey Bergeron d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1.0 Nomination d'une secrétaire de rencontre
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Informations de la direction
  - 3.1 Document sur les fonctions et pouvoirs du CE
  - 3.2 Formation obligatoire
  - 3.3 Dénonciation des conflits d'intérêt
  - 3.4 Budget de fonctionnement
  - 3.5 Campagne financement (automne)
- 4.0 Formation du nouveau conseil d'établissement
  - 4.1 Nomination d'une présidente
  - 4.2 Nomination d'un substitut de la présidente
  - 4.3 Nomination d'un membre de la communauté
- 5.0 Procès-verbal
  - 5.1 Approbation du procès-verbal du 14 juin 2023
  - 5.2 Suivi au procès-verbal
- 6.0 Parole au public
- 7.0 Objets d'adoption
  - 7.1 Calendrier des rencontres
  - 7.2 Règles de régie interne
- 8.0 Objets d'approbation
  - 8.1 Activités, sorties éducatives et pré-autorisation des sorties à pied (procédures)
- 9.0 Informations
  - 9.1 Parole à la direction
  - 9.2 Parole aux enseignantes
  - 9.3 Parole au service de garde
  - 9.4 Parole à la déléguée du comité de parents
  - 9.5 Correspondance
- 10.0 Varia
- 11.0 Questions du public
- 12.0 Date et lieu de la prochaine rencontre : décembre à 18h30
- 13.0 Levée de l'assemblée

**Adopté à l'unanimité.**

**3.0 Informations de la direction**

**3.1 Document sur les fonctions et pouvoirs du CE**

Les membres ont reçu le document par courriel avant la rencontre. Ils en ont pris connaissance et il n'y a aucune question.

**3.2 Formation obligatoire**

Pour les deux nouveaux membres, il y a des vidéos à écouter pour décembre. Martin Thériault va acheminer les liens à Sandra Gendron et Jennifer Coates.

**3.3 Dénonciation des conflits d'intérêts**

Martin Thériault nous présente le document.

### **3.4 Budget de fonctionnement**

Le budget que le conseil d'établissement dispose est environ de 650\$ pour les frais de déplacement, de gardiennage et le repas de fin d'année. Nous connaissons le montant exact à la prochaine rencontre.

### **3.5 Campagne de financement (automne)**

Ce sera la campagne de pain de la Boulangerie Georges qui sera relancé à nouveau à partir du 1<sup>er</sup> novembre jusqu'au 8 décembre 2023. Les parents ont le choix de participer à la vente de pains ou de faire une contribution volontaire. Les sommes amassées serviront pour la cour d'école.

CET2324-002

## **4.0 Formation du nouveau conseil d'établissement**

### **4.1 Nomination à la présidence**

Audrey Bergeron propose Marie-Pier Beloin au poste de présidente.

Marie-Pier Beloin accepte et est élue à la présidence du Conseil d'établissement de l'école Sancta-Maria pour la prochaine année scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

CET2324-003

### **4.2 Nomination d'un substitut à la présidence.**

Audrey Bergeron se propose au poste de substitut à la présidence.

Les membres sont en accord avec cette proposition alors Audrey Bergeron est élue au poste de substitut à la présidence du Conseil d'établissement de l'école Sancta-Maria pour la prochaine année scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

### **4.3 Nomination d'un représentant de la communauté**

François Lessard a déjà été approché par Martin Thériault et celui-ci a accepté. Il sera notre représentant de la communauté pour la prochaine année scolaire.

CET2324-004

## **5.0 Procès-verbal**

### **5.1 Approbation du procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2023**

Marie-Ève Filion propose d'approuver le procès-verbal du 14 juin 2023 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

### **5.2 Suivi au procès-verbal**

Au niveau de l'espace disponible dans l'école, nous n'avons plus de locaux disponibles.

## **6.0 Parole au public**

Aucun public.

## **7.0 Objets d'adoption**

CET2324-005

### **7.1 Calendrier des rencontres**

Le directeur nous présente le calendrier des rencontres pour la prochaine année.

Il est proposé par Audrey Bergeron d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

**Adopté à l'unanimité.**

CET2324-006

### **7.2 Règles de régie interne**

Martin Thériault nous présente le document. Les frais de gardiennage et de déplacement sont approuvés et ils seront réclamés pour le mois de mai.

Il est proposé par Marie-Ève Filion d'adopter les règles de régie interne tel que proposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**8.0 Objets d'approbation****8.1 Activités et sorties éducatives et préautorisation des sorties à pied**

Les activités n'ont pas à être approuvées par le conseil d'établissement car l'école ne prend pas l'argent des parents pour les sorties scolaires. L'autorisation des sorties à pied est approuvée par Marie-Pier Beloin.

Il est proposé par Sandra Gendron et appuyé par Marie-Pier Beloin d'approuver l'autorisation des activités et sorties éducatives pour la prochaine année scolaire.

**Approuvé à l'unanimité.**

**9.0 Informations****9.1 Parole à la direction**

Le directeur nous présente les documents suivants : listes des services éducatifs, listes et actes d'établissement, le plan triennal ainsi que les règles relatives aux critères d'inscription.

**9.2 Parole aux enseignantes**

Les activités sont affichées sur le site internet et le Facebook de l'école. Ce dernier sert aussi pour annoncer les objets perdus et les rappels d'activités. Certaines demandes peuvent être faites aux parents pour demander leur implication.

**9.3 Parole au service de garde**

Caroline Morin présente les nouveaux tarifs du service de garde. Le tarif pour une journée pédagogique a été majoré. Jennifer Coates est la nouvelle personne qui s'occupe du service de garde. Le service d'aide aux devoirs et leçons est également offert. Plusieurs activités sont vécues au service de garde, tant aux pédagogiques qu'aux journées régulières.

**9.4 Parole à la déléguée du comité de parents**

Marie-Ève Filion nous mentionne qu'il y eu la présentation du nouveau comité. Il y a eu l'annonce du changement de pédagogique en avril. Le secteur Mégantic ou Coaticook aura probablement des ouvertures de classes de francisation dans les prochaines années car ces villes accueillent plusieurs immigrants.

**9.5 Correspondance**

Aucune correspondance.

**10.0 Varia**

Aucun point.

**11.0 Questions du public sur le contenu de l'ordre du jour**

Aucun public.

**12.0 Date et lieu de la prochaine rencontre**

Mardi 13 décembre à 18 h 30 à l'école Sancta-Maria.

**13.0 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Marie-Pier Beloin de lever l'assemblée à 20 h 30.

**Adopté à l'unanimité.**

---

Marie-Pier Beloin, présidente

---

Martin Thériault, directeur